

Québec, le 23 janvier 2019

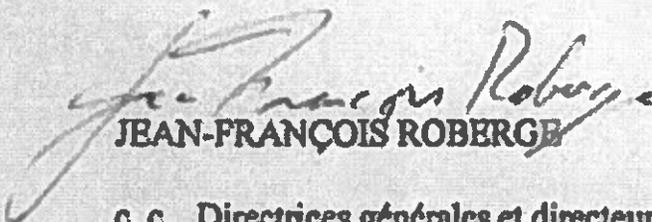
Mesdames les Présidentes et
Messieurs les Présidents des commissions scolaires,

Comme vous le savez, l'implantation de la maternelle 4 ans dans le réseau scolaire constitue l'une des priorités du gouvernement du Québec et je mettrai tous les efforts nécessaires pour réaliser cet engagement.

Dans ce contexte, je vous demande d'ajouter des classes de maternelle 4 ans dans la portée de vos projets d'ajout d'espace déjà autorisés. Conséquemment, veuillez prendre les mesures nécessaires immédiatement pour inclure cette priorité à vos projets, incluant ceux en chantier ou à l'étape des plans et devis. Une lettre de M. François Bérubé, sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources, vous parviendra pour définir les modalités.

Les demandes de contribution financière additionnelle qui en découleront seront traitées en priorité par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Celles-ci devront être transmises à l'adresse ajout.espace@education.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.


JEAN-FRANÇOIS ROBERGE

c. c. Directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires